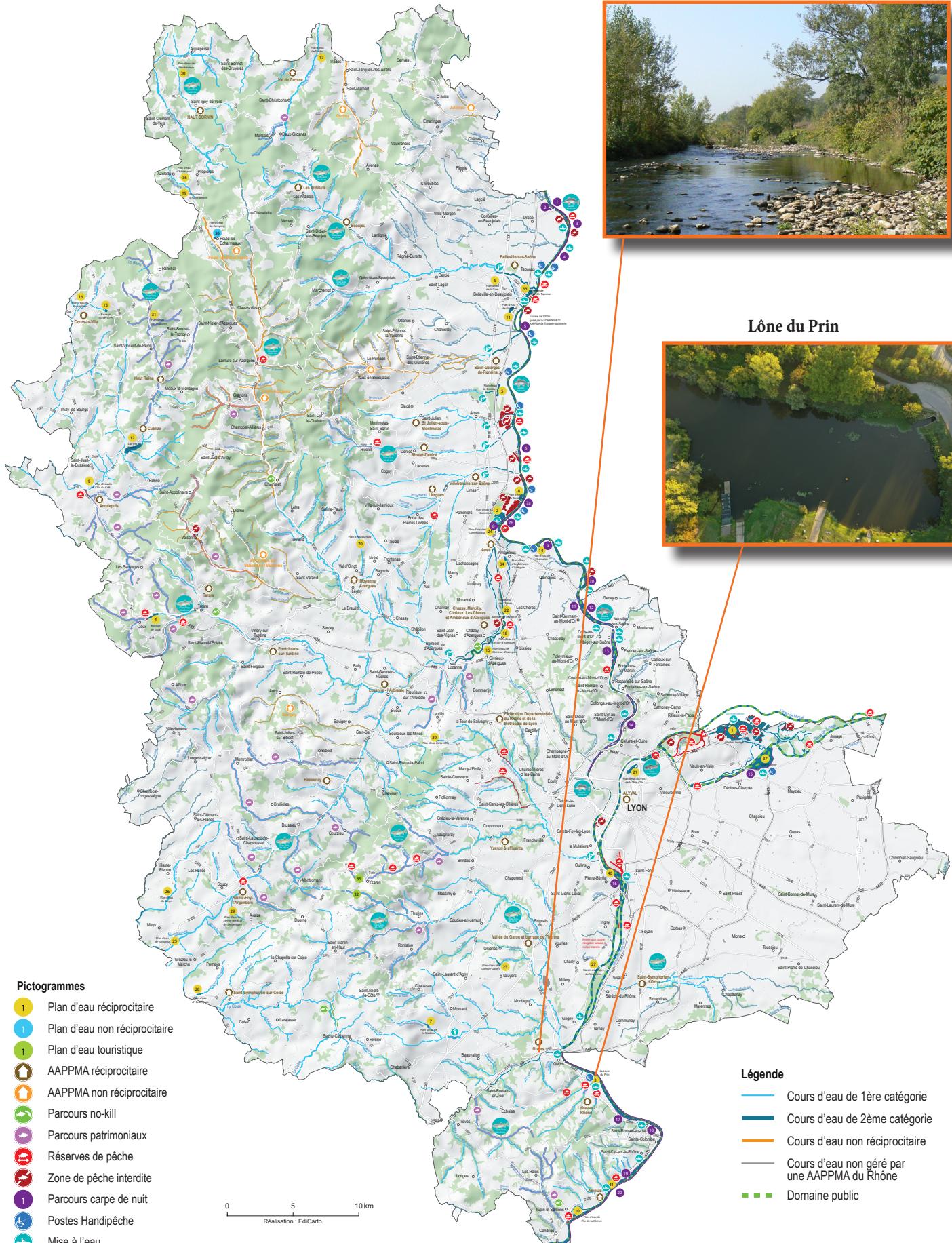


BASSIN VERSANT GIER

9

Le Gier



GEOPECHE™
Carte interactive



BASSIN VERSANT GIER-RAVINS RHÔDANIENS-RHÔNE AVAL



Ma carte de Pêche en quelques clics !

cartedepêche.fr

A retenir

Cours d'eau

Murinand, Félozière, Couzon, Reynard, Fongean, Aulin (1ère catégorie)
Le Gier (2ème catégorie)
Le Bassenon, le Malleval, le Mézerin (1ère catégorie)
Le Rolland, le Sifflet, le Morin (1ère catégorie)
Le Rhône (2ème catégorie) domaine public

Plans d'eau

- 3 Lône du Prin : 1 ha / 2ème cat / 4 cannes
10 Île de la Chèvre : 1.5 ha / 2ème cat / 2 cannes

Parcours patrimonial (Truites exclusivement sauvages)

Le Mézerin sur tout son parcours

Le Bassenon et ses affluents

Zone de pêche interdite

Partie aval du Morin, du Rolland et du Sifflet voir panneaux sur place.

Réserve des ouvrages de Vaugris :

- en amont, depuis le PK 33,500 jusqu'aux ouvrages de Vaugris (usine, barrage-écluse) sur la moitié rive droite du fleuve,
- en aval depuis les ouvrages de Vaugris jusqu'au PK 34,500 sur la moitié rive droite du fleuve, excepté le plan d'eau situé entre la rive droite du fleuve et la digue prolongeant le mur en aval du barrage sur une longueur de 500 m.
- l'accès à la digue (merlon darse) est interdit à l'exercice de la pêche.

Réserve de l'Île du Beurre : depuis la jonction amont de la lône contournant l'île du Beurre avec le Rhône jusqu'à la jonction aval de cette même lône avec le Rhône.

Float tube

Rhône: uniquement dans les bandes de rive lorsque la baignade est autorisée. Voir site Internet.

Navigation Rhône: plusieurs rampes de mise à l'eau

Givors confluence avec le Gier

Île Barlet à St Romain en Gal

Givors maison du fleuve Rhône

Saint cyr sur Rhône les barges

Lône du Prin à Loire sur Rhône

Barrage de Reventins Vaugris

Parcours pêche de nuit

17	Rhône	Droite	Saint Romain en Gal	pk 24,500	pk 26,000	Vienne (38)
18	Rhône	Droite	Saint Romain en Gal	pk 27,000	pk 28,500	Vienne (38)
19	Rhône	Droite	Ampuis	pk 32,000	pk 33,380	Vienne (38)
20	Rhône	Gauche	Vienne	pk 18,200	pk 42,200	Vienne (38)

Sur les lots des APPMA 01 & 38 la pêche à 4 cannes nécessite une carte interdépartementale ou un timbre halieutique

APPMA

Ampuis Gilbert DAVID

Loire-Sur-Rhône Christian MARTEL 06 02 05 35 80

Givors Thierry CREPET 07 78 28 41 77 thierry.crepet@yahoo.fr



Camping & Hébergement

Camping du Grand Bois - 69420 Tupins et Semons - 04 74 87 04 29